

LE DÉVELOPPEMENT À L'ÉPREUVE DE L'INCIVISME A ABIDJAN : QUEL RÔLE DE LA COMMUNICATION POUR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT ?

Antoine KOUAKOU

Université Félix Houphouët-Boigny, Département de Communication.
Laboratoire des Sciences de la Communication, des Arts et de la Culture (LSCAC)
[/antoinekouakou68@gmail.com](mailto:antoinekouakou68@gmail.com)

et

Bassémory KONÉ

Université Felix Houphouët Boigny, Laboratoire des Sciences de la Communication, des
Arts et de la Culture (LSCAC)/ konebassemory@gmail.com

Résumé

Des cas d'incivisme sont couramment observés en Côte d'Ivoire de manière générale, et à Abidjan en particulier. Ces manquements dans les comportements s'étendent à presque tous les secteurs d'activité. Ils ont des effets néfastes à travers la mise à l'épreuve des efforts de développement. Convoquant le rôle de la communication pour le changement de comportement (CCC) autour de cette question, le présent article vise à analyser l'incivisme dans son rapport avec le développement, le but final étant le règlement du problème de société qu'il constitue. S'interrogeant alors sur son effectivité à Abidjan, il vise un peu plus à mettre en relief ses effets contrariants sur la dynamique de changement social, dans une perspective de recherche de solution. À travers des entretiens semi-directifs individuels, nous avons recueilli les opinions de personnes-ressources sur la question. Le travail a permis, à terme, de déboucher sur la conclusion que le règlement du problème d'incivisme à Abidjan passe par une nécessité d'éducation au changement des comportements.

Mots-clés : Incivisme, développement, communication, rôle, changement de comportement.

Abstract :

Cases of incivism are commonly observed in Côte d'Ivoire in general, and in Abidjan in particular. These behavioral shortcomings are extended

to almost all the sectors of activity. They have harmful effects through the development efforts testing. Calling on the role of communication for behavior change (CBC) around that question, this article aims to analyze incivism in its relationship with development, the final goal being the resolution of the social problem that it constitutes. Questioning its effectiveness in Abidjan, it aims a little more to highlight its contrarian effects on the dynamics of social change, from a solution-seeking perspective. Through individual semi-structured interviews, we collected the opinions of resource people on the issue. The work ultimately led to the conclusion that resolving the problem of incivism in Abidjan requires education to behavior change.

Key words: Incivism, development, communication, role, behavior change.

Introduction

La question de l'incivisme est de plus en plus présente dans les discours publics en Côte d'Ivoire, notamment avec la campagne médiatique 2023-2024 sur les conséquences de ce défaut de conscience citoyenne sur les routes. Bien que sa représentation conceptuelle puisse changer d'une analyse à une autre, selon la culture, l'incivisme désigne une série de comportements antirépublicains. Ainsi, non conforme aux obligations du citoyen exemplaire, il se manifeste sous des formes variables. Il va de la dégradation du patrimoine public ou de la violation des lois aux fraudes et aux constructions anarchiques en passant par les conduites périlleuses sur le réseau routier ou encore, par la nuisance sonore. Dans un pays en état de belligérance, la collaboration d'un citoyen avec l'ennemi est également un acte d'incivisme, parce que contraire au sens du devoir au service de sa patrie. Ces manquements de diverses natures, répétés et répandus, ont un impact nuisible irréfutable sur la société et sur la vie des populations. L'on pourrait même dire sans se tromper que l'incivisme a un effet contrariant sur le développement. Selon J-A. P. Guiriobé (2020, p. 417) à cet effet, « l'incivisme fiscal est un fléau qui impacte négativement le rendement fiscal en Côte d'Ivoire », avec plusieurs milliards de Francs CFA de manque à gagner. C'est un effet

dévastateur sur l'économie nationale. Selon un autre observateur, l'incivisme a menacé, dans un passé récent, de saper les efforts dans la lutte contre la pandémie à covid 19. Ainsi qu'il le dit :

À l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS), des voyageurs venus de l'extérieur avaient refusé de se faire confiner et étaient rentrés chez eux. Des personnes ont saccagé du matériel sanitaire à Yopougon BAE, pour s'opposer à l'installation supposée d'un centre d'accueil des malades du Covid-19 (R. Tanoh, 2020, para 1).

Dans bien d'autres circonstances, l'incivisme routier, à travers la vitesse excessive, le non-respect du code de la route et l'usage du téléphone au volant, est à l'origine de multiples accidents graves entraînant de nombreux morts. Les fraudes multiformes en milieu scolaire, aussi bien des enseignants que du personnel d'encadrement, ont conduit la mission de l'institution Ecole dans une impasse. C'est aussi un manque à gagner pour le développement durable.

Face aux conséquences malheureuses dans ces différentes situations, des interrogations sont suscitées : comment le développement est-il éprouvé par l'incivisme dans la ville d'Abidjan et comment traiter durablement ce problème ?

L'étude est sous-tendue par ces préoccupations. Elle convoque la communication pour le changement de comportement (CCC) au centre de cette problématique dans la perspective de sa résolution. Elle infère donc par conjecture que le règlement du problème réside dans une nécessité de changement des comportements dans lequel la communication a un rôle capital à jouer.

Pour ce faire, notre travail s'articule autour de trois points majeurs : le premier est lié au cadre théorique et méthodologique, qui expose les théories de référence sous-tendant l'étude, de même que la méthodologie composée du cadre opératoire, de la population interrogée et des instruments de collecte de données. La seconde articulation présente les résultats de l'étude et la troisième porte sur la discussion de ces résultats.

1. Cadre théorique et méthodologique

1.1. Théories de références

Les objectifs de développement appellent souvent à recourir à des théories de changement de comportement qui ont émergé dans la littérature de spécialité depuis les années 1980. À cet effet, C. Valters (2014, para 1) propose « une analyse de la manière dont les théories du changement sont utilisées dans la pratique d'un organisme de développement ». Ces théories se rejoignent sur des points communs essentiels comme l'enjeu du changement souhaité. Dans le cadre de la présente étude, l'enjeu est le développement qui, en effet, est mis à mal par l'incivisme des populations. Visant donc ce comportement incommode et ambitionnant de le modifier afin de réduire les risques, l'étude se propose d'analyser le rapport entre l'incivisme à Abidjan et le développement. Il s'agira alors de déterminer comment le développement est éprouvé par l'incivisme, expression de type comportemental. Aussi, la conduite de cette étude s'appuie-t-elle sur la théorie du comportement planifié avec I. Ajzen (1991).

La théorie du comportement planifié est une théorie de changement de comportement. En tant que telle, elle apparaît comme un modèle pertinent dans les situations problématiques relevant du domaine comportemental, comme c'est le cas avec le problème de l'incivisme à Abidjan. Et c'est à ce niveau que notre étude s'approprie son appui. Les tenants de ce modèle théorique postulent en effet que « pour être effectif, le comportement humain doit d'abord être décidé et planifié » (I. Ajzen, 1991, p. 182). Ainsi, il vise à expliquer les comportements, et ce à partir d'éléments comme le lien avec les attitudes, les normes sociales et le sentiment d'auto-efficacité. Aussi, pour être décidé, trois types de facteurs sont-ils nécessaires. Ce sont :

les jugements sur la désirabilité du comportement et de ses conséquences (attitudes vis-à-vis du comportement), les considérations sur l'influence et l'opinion des proches sur le comportement (les normes sociales) et les croyances sur la capacité

du sujet à réussir le comportement (l'auto-efficacité) (I. Ajzen, 1991, p. 201).

De cette manière et selon la théorie du comportement planifié, dans l'objectif de faire changer de comportement à une population cible, ces trois facteurs (attitude vis-à-vis du comportement, l'influence des proches et l'auto-efficacité impliquant à dire « si je veux, je suis capable d'y arriver ») sont à analyser successivement pour y agir concomitamment.

Dans son ambition de traitement du problème de société que constitue l'incivisme, l'étude vise à influencer le comportement des auteurs en vue d'un accompagnement vers un nouvel agir. Dans ce sens, elle fait également appel à la théorie des effets de la communication et des médias avec H. Lasswell (1973), qui est une théorie d'influence. Dans ses travaux en effet, H. Lasswell (1973) conçoit la communication comme un acte, avant tout, d'influence et de persuasion. Pour lui, l'acte communicatoire est nécessaire dans un objectif de changement de comportement en vue du développement. Il va plus loin en évoquant le « pouvoir des médias sur les individus ». Il établit un lien étroit entre la psychologie et l'étude des comportements puis, conclut que les caractéristiques du behaviorisme concernent la communication. Evoquant « la toute-puissance de la communication et des médias » dans les processus de développement, il affirme que « les médias ont un effet massif et immédiat sur la population » (Lasswell, 1973, p. 38). Pour lui en outre, en offrant la possibilité de la communication de masse, les médias permettent de toucher une audience plus large. Ainsi, la théorie des effets puissants de H. Lasswell, qui offre la possibilité des audiences massives, fait de la communication, un facteur essentiel dans un objectif de changement de comportement comme celui de l'étude.

1.2. Matériels et méthodes

Notre étude a eu comme champ d'investigation la ville d'Abidjan. Située dans la région des lagunes au sud de la Côte d'Ivoire, la ville d'Abidjan couvre une superficie totale de cinq cent treize (513) km². C'est la capitale économique et le principal centre urbain du pays. C'est également la ville la plus peuplée avec cinq millions six cent seize mille six

cent trente et trois (5.616.633) habitants.⁴⁴ Le choix porté sur Abidjan se justifie par les caractéristiques de la ville elle-même : c'est non seulement la plus peuplée du pays (et même de l'Afrique de l'Ouest Francophone), mais c'est aussi la plus grande (même la deuxième plus grande ville puis, la troisième plus grande agglomération au sein de la francophonie). Ainsi, les facteurs comme l'étendue et la densité de la population sont à questionner dans la problématique de comportements inciviques qui est celle de l'étude.

Dans sa phase opératoire, le travail a été mené à partir d'une approche qualitative, comprenant à la fois une étude documentaire et une enquête par entretien. Les sources documentaires sont constituées de livres, d'articles scientifiques, d'organes de presse écrite en ligne, de rapports et de publications diverses. Elles ont porté sur les thématiques de l'incivisme, du comportement humain et de la communication pour le changement de comportement. Cette technique nous a permis, entre autres, de faire la revue de littérature sur la thématique à l'étude et de faire le choix des théories qui sous-tendent l'étude.

La population cible pour la collecte des données est composée de plusieurs catégories socio-professionnelles. Il s'agit précisément de quatre (4) catégories de populations actives, des deux sexes, vivant à Abidjan et susceptibles de se prononcer sur la question de l'incivisme dans cette cité. Ce sont notamment des étudiants, des salariés, des commerçants et des usagers du réseau routier ou conducteurs (chauffeurs de taxis, de gbaka⁴⁵ ou d'autobus). Ainsi, sur la base de la technique d'échantillonnage à choix raisonné, trente-deux (32) personnes ont été interrogées en raison de huit (8) personnes par catégorie. Ces personnes sont donc composées de huit (8) étudiants, de huit (8) salariés et de huit (8) commerçants, hommes et femmes. Elles sont également composées de huit (8) conducteurs, tous des usagers permanents du réseau routier, théâtre d'observation de nombreux actes d'incivisme routier à Abidjan.

⁴⁴ Sources : Résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2021.

⁴⁵ Mini-bus servant de moyens de transport urbain à Abidjan

Les opinions de ces trente-deux (32) personnes ont été recueillies à l'aide d'entretiens semi-directifs individuels. Ainsi, pendant un peu plus d'un mois (du 2 avril au 4 mai 2024), nous avons parcouru la ville d'Abidjan avec nos guides d'entretien pour procéder à l'interrogation de ces personnes. Les entretiens ont visé l'effectivité de l'incivisme dans la ville d'Abidjan et ses incidences sur le développement. Ils ont aussi porté sur le volet de la solution, ainsi que sur la promotion d'attitudes citoyennes, favorables à l'équilibre sociologique pouvant soutenir les dynamiques de développement.

2. Résultats

La notion d'incivisme s'oppose à celle du civisme, sens du devoir individuel ou collectif au service de la société. Si l'on s'en tient aux points de vue des différents répondants, l'incivisme est aujourd'hui une réalité en Côte d'Ivoire. Il l'est davantage dans la ville d'Abidjan, avec tout ce que cela comporte comme effets contrariants sur le développement. Aussi, les résultats de l'étude se présentent-ils ici autour de trois grandes articulations : l'effectivité de l'incivisme à Abidjan, ses incidences sur le développement et la question de la solution à travers le rôle de la communication.

2.1. L'incivisme comme réalité accablante à Abidjan

Le phénomène de l'incivisme se présente, selon les opinions recueillies, sous des formes multiples. Aussi, Monsieur I. C. affirme-t-il : « on note de nombreux cas d'incivisme à Abidjan. Je pense à la fraude fiscale, au manque de conscience professionnelle, aux détournements de deniers publics ou à l'insécurité routière ». Selon ce salarié d'une société privée à Vridi, l'incivisme à Abidjan se présente comme une réalité sociale à travers ses différentes manifestations. Monsieur D. F, étudiant dans une université publique, abonde dans le même sens et stigmatise « la pollution industrielle du fait de certaines usines, la mauvaise gestion des ordures ménagères qui crée l'insalubrité publique et la fraude scolaire, aussi bien du fait des apprenants que des encadreurs ». Quant à Madame K.G, enseignante dans un lycée public à Abobo, elle évoque comme manifestations de l'incivisme à Abidjan, « le manque de conscience

citoyenne à travers les constructions à risque avec les immeubles qui s'écroulent à Abidjan et la destruction des infrastructures publiques sous la forme de trous ou de dos d'ânes sur les voies bitumées ». Chef Comptable, Monsieur A. K, estime dans le même sens que « plusieurs formes d'incivisme sont observées à Abidjan ; l'on pense à la nuisance sonore, contraire à l'éthique sociale et au comportement citoyen. L'on pense aussi à la destruction du Parc National du Banco, poumon vert de la ville d'Abidjan ». Ainsi, pour ces différents répondants, certaines personnes, à travers leurs comportements, font preuve d'incivisme à Abidjan.

Dans certaines autres circonstances toutefois, l'expression de l'incivisme est perceptible dans les attitudes. Ainsi, Monsieur A. C, chauffeur de taxi, reconnaît que « certains collègues manquent de discipline et de courtoisie sur les routes. Il y a quelquefois un défaut de solidarité entre nous. Tout ça, c'est de l'incivisme ». Commerçant à Adjamé, Monsieur I. F stigmatise aussi les chauffeurs qui font preuve d'incivisme. Et comme il le dit : « les chauffeurs de gbaka sont reconnus pour leurs comportements inciviques : l'alcool au volant, la vitesse excessive, le non-respect du code de la route, etc.). Mademoiselle K. H, étudiante dans une grande école, estime également que « les conducteurs de taxis intercommunaux ne respectent aucune règle de conduite et s'adonnent à l'incivisme sur les routes ». Quant à Monsieur K. T, pâtissier à Cocody, il estime que « l'incivisme existe bel et bien à Abidjan à travers des attitudes comme le manque de confiance des citoyens aux institutions publiques, les injures à l'endroit des autorités et même la diffusion d'informations sensibles sur les réseaux sociaux ».

À la suite de la préoccupation relative à l'effectivité de l'incivisme, celle de son impact sur le développement est également prise en compte. La question inspirée à cet effet est la suivante : comment ce phénomène entrave-t-il les dynamiques de développement ?

2.2. Incivisme à Abidjan et développement

Le développement, selon nos répondants, subit les comportements inciviques de diverses manières. Aussi, Madame K. G estime-t-elle que « l'incivisme des populations est à l'origine de la destruction des

infrastructures socioéconomiques et des difficultés à préserver le caractère durable du développement ». Elle va plus loin et explique : « les pratiques dont la SODECI et certains particuliers sont les auteurs, qui consistent à creuser des trous de passage de tuyaux d'alimentation en eau sur les voies bitumées sans les refermer, ou à y construire des dos d'âne, manquent de civisme et tirent le développement de notre pays vers le bas. Il en est de même pour les immeubles qui s'effondrent régulièrement à Abidjan et dont les maitres d'ouvrage, qui utilisent des matériaux de piètre qualité, mettent les vies en danger ». Selon Monsieur I. F. en outre, « de nombreux usagers de la route font des surcharges de leurs véhicules et provoquent des accidents inopportuns. Ils vont jusqu'à abandonner leurs véhicules abîmés sur les routes. De cette manière, ils dégradent le réseau routier et bien d'autres infrastructures construites ». Ce commerçant à Adjamé est ainsi convaincu qu'avec les actes inciviques sur les routes, « c'est le développement qui est mis à mal ». C'est le cas également avec Dame K. G qui, enseignante dans un lycée public à Cocody, atteste à travers son opinion que le développement est éprouvé par l'incivisme à Abidjan.

Tout comme la dégradation des infrastructures, nos personnes-ressources pensent que l'incivisme fiscal éprouve l'économie nationale, pilier central du développement. Ainsi, pour Mademoiselle K. H, étudiante dans une grande école, « l'incivisme sous la forme de corruption est un frein au développement ». Madame K. G considère aussi que « le manque d'efficacité dans la production des devises et l'assèchement des fonds publics, qui ont pour cause l'incivisme fiscal, sont des facteurs qui entravent le financement du développement ». Dans le même ordre, Monsieur I. C. estime que « le manque de conscience professionnelle à travers les fraudes, les détournements de fonds, les évasions financières et les fausses déclarations dans les régies financières empêchent de faire entrer de l'argent dans les caisses de l'État ». Ce type d'incivisme, qui éprouve le développement, pose un problème de finances publiques, souligné par Monsieur A. K en ces termes : « l'on assiste souvent à des scènes où les commerçants refusent de payer leurs taxes et impôts. C'est de l'incivisme. Ils s'en prennent même aux agents collecteurs ou alors, ils

rusent avec eux. Ils oublient que de cette manière, ils empêchent les entrées d'argent dans les caisses de l'État qui court le risque de ne pas pouvoir financer les projets de développement ». Des préoccupations relatives à la santé et à l'intégrité physique des populations, et se présentant comme une entrave au développement sont aussi exprimées par les répondants. Ainsi, Monsieur K. T. affirme que « l'incivisme routier est à l'origine de nombreuses pertes en vies humaines. On dénombre chaque jour des accidents avec des blessés graves et des morts à cause des chauffards qui vont toujours dans le sens contraire des prescriptions ». Pour Monsieur D. F. en outre, « la pollution provoquée par les eaux usées, par les ordures ménagères et par les nuisances sonores constitue un danger pour la santé des populations. Elles constituent une menace pour le bien-être des populations ». La santé étant le préalable de tous les objectifs de développement, il apparaît alors que la maladie et la mort sont des facteurs obstacles au développement. Monsieur D. F. stigmatise quant à lui « les fraudes scolaires qui, avec leurs incidences fâcheuses sur le système éducatif, constituent un manque à gagner pour l'avenir de nos enfants et partant, du pays ». Il se présente là un problème de développement durable. Monsieur K. J. ajoute que « les nombreux détournements menacent l'avenir du pays, car, l'avenir dépend forcément d'aujourd'hui ».

Comme on le note, l'incivisme est non seulement une réalité à Abidjan, il contrarie aussi les dynamiques de développement. Comment aborder la question de la solution à travers la communication ?

2.3. La communication, rôle et solution à l'incivisme

La solution au problème de l'incivisme suscite chez nos répondants des points de vue allant dans le sens général de l'éducation au changement de comportement. Ainsi, Monsieur I.C. et Madame K.G. ont des opinions convergentes. Ils affirment respectivement : « les chauffeurs de taxis, qui mettent tous les jours nos vies en danger, doivent changer leur façon de faire. Leurs collègues qui manquent de conscience professionnelle doivent aussi changer » ; « Ceux qui construisent les immeubles qui tombent doivent comprendre qu'ils sont responsables de plusieurs décès. Ils doivent arrêter de faire souffrir les familles. C'est le cas pour ceux qui font les dos

d'âne sur les routes. Ils doivent tous arrêter ». Ainsi, selon eux, il y a une nécessité de changement. Dans la même logique, Monsieur A. A ajoute : « les détournements de deniers publics sont légion et la corruption est rampante, tout comme la tricherie à tous les niveaux de la société. Le salut de notre pays se trouve dans notre capacité à éduquer au civisme et dans l'espérance d'un mouvement général de changement des comportements ». Quant à Monsieur K. T, il croit au rôle de la communication. Et comme il le dit, « il faut sensibiliser les gens afin qu'ils changent leurs manières de voir la vie ». Pour Monsieur D. F. en outre, « il y a une nécessité de faire comprendre aux citoyens qu'ils sont dans l'erreur. Un agent qui détourne des deniers publics à son bénéfice à lui seul doit comprendre qu'il représente un danger pour l'État ». Pour Mademoiselle K. H, « beaucoup de personnes agissent souvent par ignorance. Elles font de la nuisance sonore sans savoir que c'est interdit ou encore, ils font des dos d'âne sur la voie publique sans autorisation. Elles ont donc besoin d'être éduquées au civisme à travers une éducation au changement ». Quant à Monsieur A. K, il estime que « changer de comportement nécessite quelquefois qu'on accompagne des sujets. Il faut donc accompagner les auteurs d'incivisme au changement à travers la communication ».

Il apparaît ainsi, à travers les opinions, que le règlement du problème de l'incivisme à Abidjan s'inscrit dans une logique d'éducation au changement de comportement.

3. Discussion des résultats

À l'instar de la présentation des résultats de l'étude, la phase de leur discussion s'articule autour de trois points : le caractère effectif de l'incivisme dans la ville d'Abidjan, sa relation d'influence sur le développement et la perspective de solution. À cet effet, le rôle de la communication est convoqué.

3.1. L'incivisme et son caractère factuel dans la société à Abidjan

Plusieurs analyses semblent s'accorder sur l'effectivité de l'incivisme et sur son caractère factuel dans la ville d'Abidjan. Ainsi, pour certains, « on note de nombreux cas d'incivisme à Abidjan » et pour d'autres encore,

« plusieurs manifestations de comportements inciviques sont observées à Abidjan ». Il apparaît ainsi que ce phénomène est une réalité. Selon R. Tanoh (2020, para 1) à cet effet, « en Côte d'Ivoire, l'état d'esprit de la population vis-à-vis des règles établies laisse quelque peu à désirer. Et, très souvent, la frontière entre l'incivisme et l'ignorance est ténue. *Dans de nombreux secteurs, les Ivoiriens font n'importe quoi* ». Dans la même logique, d'autres observateurs évoquent des manifestations multiples qui témoignent non seulement de l'effectivité, mais aussi du caractère polymorphe de l'incivisme. Ainsi qu'il le dit :

Depuis plusieurs années, l'on constate la montée en puissance de l'incivisme (...). Il se manifeste notamment à travers la destruction de biens et d'édifices publics, le non-respect des institutions et symboles de la république, la corruption endémique et la violence sous toutes ses formes. Ces comportements inciviques n'ont pas émergé ex nihilo. Ils découlent de la triple crise politique, économique et de confiance dans les institutions (F. Yéo, 2022, para 1).

Cette analyse, qui est plutôt une tentative d'explication de l'incivisme, situe son origine dans les querelles sociopolitiques et dans les faiblesses institutionnelles. Elle va plus loin et soutient que « l'incivisme est une réaction de dépit en raison de l'incapacité des citoyens à contrôler et demander des comptes à ceux qui violent les règles au sommet de l'État » (F. yéo, 2022, para 3).

Matérialisé à travers des attitudes et des comportements, l'incivisme renvoie au behaviorisme (ou comportementalisme) qui est un sous-paradigme de la psychologie selon lequel les actes observés sont conditionnés. La théorie du comportement planifié, convoquée dans cette étude, va dans le même sens lorsqu'elle postule que « le comportement humain doit d'abord être décidé et planifié » (I. Ajzen, 1991, p. 182). L'on pourrait même ajouter qu'il doit être suscité, soit par des éléments endogènes relevant de l'inspiration personnelle et de la culture, soit par des facteurs exogènes résidant dans le dysfonctionnement social et institutionnel. Ainsi, tout comme nos attitudes, nos cultures appauvries et les sentiments de fragilité socio-psychologique sont susceptibles de

justifier les comportements inciviques. Le dysfonctionnement social et la crise institutionnelle peuvent également les justifier. Tous ces éléments sont de nature à témoigner du caractère factuel de l'incivisme à Abidjan.

3.2. Le développement à l'épreuve de l'incivisme à Abidjan

Cette étape de notre analyse nous amène à se demander comment l'incivisme éprouve le développement à Abidjan. En réponse à cette interrogation, E. Djidja (2023, para 1) explique que « les conduites dangereuses, aussi bien à Abidjan qu'à l'intérieur du pays, causent des centaines de décès chaque année ». En provoquant ainsi la disparition de nombreuses personnes, l'incivisme routier met en péril le développement à travers la mort des acteurs. Car, tout projet de développement est précédé et même conditionné par une ambition construite par un acteur de développement, qui vit et qui est bien portant. En outre, un comportement incivique, de type fiscal par exemple, est de nature à impacter la richesse nationale avec pour finalité, la rareté des ressources nécessaires pour honorer les obligations de l'État. Celui-ci pourrait se retrouver en situation de cessation de paiement et d'incapacité à bâtir des infrastructures routières, sanitaires et d'éducation. C'est un autre problème de développement.

Par ailleurs, notre étude a permis d'établir que l'incivisme a des conséquences sur le développement. Elle a surtout permis de montrer que ses implications, tout au moins contrariantes, se résument en la dégradation des infrastructures socio-économiques, en l'assèchement des fonds publics et en un manque d'efficacité dans la production des valeurs. Les incidences incluent aussi la dégradation de la santé des populations et la négation du caractère durable du développement. Dans ce sens, certains répondants de l'étude estiment que « l'incivisme tire le développement vers le bas », quand d'autres pensent qu'il « constitue un frein au développement ». Une autre opinion conclura que « l'incivisme est un danger qui menace le bien-être des populations ». Si l'on considère le développement comme étant « un processus de changement social (...) menant vers le bien-être individuel et collectif » (E. Zulberti, 2002, p. 2), il apparaît clairement qu'il est éprouvé par l'incivisme découlant du

comportement des populations. En outre, analysant le cas spécifique de l'incivisme fiscal dans la commune de Bouaké, J-A. P. Guiriobé (2020, p. 428) assimile ce phénomène à un « fléau qui impacte négativement les économies tant nationales que locales ». La Direction Générale des Impôts est d'ailleurs du même avis. Et comme elle le témoigne : « l'incivisme fiscal impacte négativement le rendement fiscal en Côte d'Ivoire, car, le pays perd chaque année 100 milliards de FCFA du fait de ce phénomène » (DGI, 2016, p. 11). C'est une perte pour les finances publiques et une économie impactée est une vraie menace pour le développement. J-A. P. Guiriobé (2020, p. 418) conforte cette position en affirmant que « la mobilisation des recettes fiscales se trouve considérablement compromise par l'incivisme des contribuables ».

Comme on le voit donc, l'incivisme est un mal social et économique avec des préjudices importants sur le développement. Face à cette réalité, l'on est tenté de paraphraser le titre de F. Yéo (2020) en se demandant « **comment arriver à bout de l'incivisme** » ?

3.3. La communication pour le changement de comportement, la question de l'incivisme et le développement

L'objectif de règlement du problème de société constitué par l'incivisme que vise l'étude constitue en lui-même une sollicitation du rôle de la communication pour le changement de comportement (CCC). En effet, le rôle de la communication est constamment évoqué dans les défis de changements socio-comportementaux et dans les projets de développement. Dans la littérature de spécialité, il existe de multiples cas de mise en relief de ce rôle dans les domaines clés comme l'écologie ou la santé publique. Comme ils le disent : « la communication est une intervention destinée à accompagner de la meilleure façon possible l'évolution économique et sociale » (C. Fraser & J. Villet, 1994, p. 6). Ce rôle, qui renvoie à l'influence et aux « effets puissants de la communication », fait référence à la théorie des effets de la communication et des médias, convoquée dans cette étude. Dans ses travaux, H. Lasswell (1973) évoque l'influence de la communication et le pouvoir des médias sur les audiences. Pour lui en effet, la communication

est avant tout un acte d'influence et de persuasion qui, tout en permettant de partager des informations scientifiques de grande portée sociale, constitue un facteur indispensable dans les objectifs de changement de comportement. L'on pourrait implicitement admettre avec lui que la communication a un rôle à jouer dans le règlement du problème de l'incivisme à Abidjan.

Selon d'autres analyses, « le rôle et l'influence de la communication demeurent intacts et même indispensables » (A. Kouakou, 2021, p. 74). L'on est tenté de se demander comment à travers la communication, l'on pourrait arriver au changement des comportements ? En réponse à cette préoccupation, S. Martin & A. Gaspard (2016, p. 2) avancent : « il est possible de s'appuyer sur différentes méthodes et outils : information et éducation, communication engageante, accompagnement au changement ». De cette manière, il apparaît que la communication a son mot à dire à travers une série d'approches visant l'éducation et l'accompagnement au changement des comportements. Pour certains répondants de l'étude en outre, « le salut se trouve dans la capacité à éduquer au civisme et dans le mouvement général de changement de comportement » (Monsieur A. A, enseignant) ; pour d'autres, « il faut accompagner les auteurs d'incivisme au changement à travers la communication » (Monsieur A. K). D'autres positions viennent corroborer celles-ci. Ainsi, F. Yéo (2023, para 2) estime que pour la résolution du problème de l'incivisme, il faut :

La réhabilitation des institutions en améliorant leur qualité ; le contrôle citoyen et la redevabilité des décideurs devraient être consacrés dans la gouvernance publique. En ce sens, les citoyens exerceraient effectivement un contrôle sur l'action publique. Grâce à ce contrôle, ils contraindraient les gouvernants à leur rendre des comptes. Ce serait la clé pour lutter efficacement contre la corruption et les détournements de fonds publics.

Pour J-A. P. Guiriobé (2020, p. 417) en outre, « pour réduire ses effets dévastateurs sur l'économie, l'État a procédé à la lutte contre l'incivisme fiscal. Cette lutte a débuté par la sensibilisation de la population ». La sensibilisation étant un acte de communication visant à persuader, le

recoupement des différents points de vue permet de noter que face à la nécessité de règlement du problème de l'incivisme, il y a une convergence des opinions vers l'éducation au changement de comportement. Autrement dit, le règlement du problème de développement que constitue l'incivisme se trouve dans une volonté de changement de comportement. Notre hypothèse de départ selon laquelle « le traitement de la question nécessite un changement de comportement » est ainsi confirmée. Mais, parvenir au changement de comportement des auteurs de l'incivisme à Abidjan constitue un défi important. En admettant par hypothèse que les objectifs peuvent être atteints si les auteurs modifient leurs comportements, l'on pourrait conclure que dans le cas d'espèce, la société se porterait mieux si les auteurs de l'incivisme acceptent d'aller au changement. Cela est envisageable à travers le changement de leurs connaissances et attitudes sur la question. Et c'est là qu'intervient l'influence de la communication, car « la communication est l'instrument qui permet d'instaurer un dialogue et un débat social dans le contexte des importants changements » (C. Fraser & J. Villet, 1994, p. 6). Ainsi, le règlement du problème d'incivisme à Abidjan réside dans le changement des comportements ou mieux, dans l'éducation au changement des comportements. L'on pourrait donc retenir, à la lumière de ce qui précède, et sur la base de la combinaison de la théorie du comportement planifié (I. Ajzen, 1991) et de celle des effets de la communication et des médias (H. Lasswell, 1973), que la solution au problème de l'incivisme à Abidjan appelle à une nécessité de changement des comportements.

Conclusion

Le développement est un processus dynamique, quelquefois contrarié par des réalités sociologiques ou par des facteurs humains d'origine comportementale. C'est le cas avec l'incivisme qui, relevant du behaviorisme, a une incidence corrosive sur la société et sur la vie des hommes. Phénomène hétéromorphe avec un visage diversiforme, l'incivisme se présente au premier degré comme la dégradation des biens publics ou privés, la fraude (de diverses natures), l'insoumission fiscale, la violation des lois et des règles de sécurité nationale, la corruption ou

encore, la dérogation aux obligations citoyennes. Perçu par certains comme relevant d'un problème d'éducation et par d'autres comme résultant d'un manque d'autorité institutionnelle, l'incivisme rassemble sur ses conséquences : il éprouve le développement. Il en contrarie les efforts, il en sape les dynamiques et tire son processus vers le bas.

L'étude a porté sur cette thématique de l'incivisme à Abidjan en relation avec le développement. Elle a convoqué le rôle de la communication dans une perspective de règlement du problème qu'il constitue. Questionnant donc le sous-paradigme de la communication pour le changement de comportement (CCC), elle est partie de l'hypothèse que le règlement du problème de l'incivisme à Abidjan passe par un changement de comportement. Elle a investigué dans la ville d'Abidjan au moyen d'entretiens semi-directifs individuels. À terme, l'étude a permis de déboucher sur la conclusion que le règlement du problème s'inscrit effectivement dans une nécessité d'éducation au changement de comportement, confirmant ainsi l'hypothèse de départ.

La question de l'incivisme et de ses conséquences sur la société constitue une problématique avec une portée allant au-delà des frontières nationales. C'est donc une question transnationale qui interpelle les médias, mais aussi les chercheurs de toutes les disciplines et de toutes les spécialités. Aussi, à travers un « regard sociologique » sur le sujet au Burkina Faso, T. Fayama (2020, p. 100) affirme-t-il : « il semble être admis que l'incivisme représente de loin, le fléau qui (...) est à l'origine des autres maux qui annihilent le développement des pays ». À travers un regard plutôt journalistique sur la société guinéenne, O. Adjakotan (2022, para 4) ajoute que « les secteurs du transport et de l'éducation sont, entre autres, ceux dans lesquels l'incivisme est omniprésent ». Nous estimons, pour notre part, que la problématique de l'incivisme doit être prise à sa juste mesure pour que, à travers des efforts concertés et conséquents, ses effets sur le développement puissent être réduits, à défaut d'être totalement annihilés.

Références bibliographiques

- ADJAKOTAN Olive, 2022 : « Guinée : une association agit contre l'incivisme à Conakry », *le 360Afrique*. URL : <https://afrique.le360.ma/cote-divoire/societe/2022/02/12/36980-cote-divoire-lincivisme-la-peau-du-re-36980/>, consulté le 22 mai 2024.
- AJZEN Icek, 1991 : « The Theory of Planned Behavior », *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, vol. 50, n° 2, pp. 179-211.
- DGI/Direction Générale des Impôts, 2016 : *La Côte d'Ivoire engage une lutte contre l'incivisme fiscal*, Rapport d'atelier, non publié, Abidjan, DGI.
- DJIDJA Emmanuel, 2023 : « Incivisme routier en Côte d'Ivoire : le permis à points pour combattre les conduites dangereuses », *Le 360Afrique*. URL : https://afrique.le360.ma/societe/incivism-e-routier-en-cote-divoire-le-permis-a-points-pour-combattre-les-conduites_danger_eusesOES537FVAZFETNVVFIWNICZAUU/, consulté le 11 juin 2024.
- FAYAMA Tionylé, 2020 : « Regard sociologique du phénomène d'incivisme routier et scolaire dans la ville de Ouagadougou », *Revue Acares.net*, p. 99-112. URL : <https://revues.acares.net/wp-content/uploads/sites/3/2020/02/7Tionyele-FAYAMA.pdf>, consulté le 22 mai 2024.
- FRASER Colin & VILLET Jonathan, 1994 : *La communication pour un développement à dimension humaine*, Rome, FAO/Sous-division de la Communication au Service du Développement / Division de l'Information.
- GUIRIOBE Jean-Arsène Paumahoulou, 2020 : « Les manifestations et les déterminants de l'incivisme fiscal dans la commune de Bouaké », *Germivore, Revue scientifique de littérature, des langues et des sciences sociales*, n°12, p. 416-431.

- KOUAKOU Antoine, 2021 : « Médias et changement sociaux, du développement au désenchantement », *Akofena, Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication*, Vol.2, n°004, p. 65-76.
- LASSWELL Harold, 1973 : Structure et fonction de la communication dans la société (in Balle F. & Padioleau J.G.), *Sociologie de l'information*, Textes fondamentaux, (Original work published 1948), Paris, Larousse
- MARTIN Solange & GASPARD Albane, 2016 : *Changer les comportements, faire évoluer les pratiques sociales vers plus de durabilité*, Angers/France, Collections de l'ADEME
- TANOI Raphaël, 2020 : « Quand l'incivisme menace de saper les efforts », *Journal D'Abidan/JDA*. URL : <https://www.jda.ci/news/evenement-evenement-15938-quand-lincivisme-me-menace-de-saper-les-efforts>, consulté le 06 juin 2024.
- VALTERS Craig, 2014 : « Theories of Change in International Development : Communication, Learning, or Accountability? » *JSRP Paer 17 and Asian Foundation*. URL : <https://usaidlearninglab.org/resources/theories-change-international-development-communication-learning-or-accountability>, consulté le 11 juin 2024.
- YEO Fangnariga, 2022 : « Côte d'Ivoire : Comment arriver à bout de l'incivisme ? », *Audace Institut Afrique*. URL : <https://www.audace-afrique.org/nos-analyses/133-nos-analyses/819-cote-d-ivoire-comment-arriver-a-bout-de-l-incivisme>, consulté le 06 juin 2024.
- ZULBERTI Ester, 2002 : *La communication pour le développement manuel. Guide méthodologique d'élaboration d'une stratégie de communication multimédia (Manuel)*, Rome, Division de la recherche, Département du Développement Durable.